



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	13 »
Trois mois, —	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 36 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir,	Omnibus-Mixte.
-----------------------------	----------------

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin,	Express.
11 — 25 — —	Omnibus.
5 — 31 — —	soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — —	Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin,	Omnibus-Mixte.
7 — 52 — —	Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans la *Presse de Vienne*, du 18 avril, les détails suivants que nous reproduisons sous toutes réserves :

Nous apprenons que pendant les négociations entre les cabinets de Vienne, de Paris et de Londres qui ont précédé l'envoi des notes, il s'est produit un incident assez significatif qui jette un jour intéressant sur l'attitude des trois puissances vis-à-vis de la question pendante. — Après divers pourparlers préliminaires, la proposition d'une démarche collective fut acceptée enfin par les trois cabinets, et il fut conclu entre les trois puissances une convention préalable sur la forme et la portée de l'intervention. Cette convention posait les trois points suivants :

1^o La France ne pouvant admettre les traités de 1815 comme base d'une intervention dans la question polonaise, et l'Autriche ne jugeant pas convenable, de son côté, de se fonder sur ces traités, à cause de l'incorporation de Cracovie ; il fut arrêté que dans la démarche commune des trois puissances, il ne serait fait aucune mention des traités de 1815. 2^o Les trois puissances se communiqueront réciproquement les dépêches destinées à être envoyées à Saint-Petersbourg avant de les expédier, afin que l'on soit parfaitement d'accord sur la rédaction et la teneur de ces pièces. 3^o L'envoi et la remise des dépêches auront lieu simultanément.

Or voici la circonstance particulière ou l'intrigue diplomatique du cabinet de Saint-James

qui s'est produite en cette occasion. Lorsque le 9, jour fixé pour la communication réciproque des dépêches, l'ambassadeur de France, duc de Gramont, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Bloomfield, se présentèrent chez le comte de Rechberg pour procéder pour ainsi dire à la troisième lecture des trois notes, l'ambassadeur d'Angleterre ne se trouva pas en possession de la note anglaise. Ayant immédiatement expédié une dépêche télégraphique à Londres, il apprit que la note anglaise était en route pour Vienne, mais qu'elle avait été expédiée en même temps pour Saint-Petersbourg. On ne tarda pas à savoir que le cabinet britannique n'avait tenu aucun compte de la convention préalable, et que toute sa note se basait sur les traités de 1815. L'Autriche et la France, qui se trouvent d'accord pour ne pas invoquer ces traités, expédièrent alors leurs notes de leur côté.

Nous croyons savoir, dit la *Nation*, que les dépêches adressées à Saint-Petersbourg par l'Italie, la Suède, le Portugal, la Suisse et l'Espagne ont été remises au prince Gortschakoff presque en même temps que celles des trois grandes puissances, qu'il a reçues, comme on sait, le 17 avril.

Cette manifestation simultanée des vœux de l'Europe entière aurait produit, nous assure-t-on, une profonde impression à Saint-Petersbourg.

Le *Moniteur* constate en ces termes, dans son bulletin, la recrudescence de l'insurrection en Pologne :

« Les dépêches privées de Cracovie témoi-

gnent d'une nouvelle activité de l'insurrection polonaise depuis la publication de l'amnistie. Le gouvernement de la Galicie vient de prendre de nouvelles mesures contre le passage, devenu fréquent, de détachements se rendant en Pologne pour prendre part à l'insurrection. »

Les meetings en faveur de la Pologne se multiplient sur tous les points de l'Angleterre.

On mande de Leeds, 20 avril, 11 heures, soir. — Un meeting en faveur de la Pologne vient d'avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence du maire. Les conseillers municipaux et le Comte Zamoiski y assistaient. L'enthousiasme était général. L'assemblée a protesté unanimement contre les barbaries russes, en engageant le gouvernement britannique à retirer la sanction qu'il a donnée par les traités de 1815 à la domination russe en Pologne, à suspendre les rapports diplomatiques avec le cabinet de Saint-Petersbourg et à faire cesser les paiements annuels de l'emprunt hollandais auxquels la Grande-Bretagne s'est obligée envers la Russie par les traités de 1815. — Havas.

On lit dans la *France* :

La question relative à l'autonomie de la Pologne prend des proportions de plus en plus considérables. Toute la discussion s'est concentrée sur ce point, et la *France*, qui soutient l'autonomie polonaise dans la Russie libre, comme l'a défendue M. le vicomte de La Guéronnière devant le Sénat, a rencontré dans M. Emile de Girardin un ardent et laborieux contradicteur.

On lit dans le *Moniteur Prussien* : Le bruit répandu par quelques journaux d'un conflit sérieux survenu entre la troupe et les insurgés dans le cercle de Fleschen, est dénué de tout fondement. Le seul fait exact, c'est la saisie par les autorités prussiennes de quelques bateaux chargés d'hommes et de matériel de guerre, saisie qui a eu lieu sans résistance.

Cracovie, 20 avril. — Hier, a eu lieu le banquet projeté en l'honneur de M. Hennessy, membre du parlement anglais. Répondant au toast de M. le comte Skorupka, M. Hennessy a dit qu'une transaction était impossible et qu'on pouvait espérer de voir bientôt la Pologne indépendante.

Breslau, 21 avril. — On lit dans la *Gazette de Silésie*, édition de midi :

Ostrowo, 20 avril. — Aujourd'hui, pendant la célébration de l'office divin dans l'église catholique, les élèves du collège ont entonné le chant national polonais et ont refusé d'obéir à leurs supérieurs. Ceux-ci ont résolu de fermer immédiatement le collège, et ont demandé, dans ce but, par le télégraphe, des ordres à Berlin.

La frontière du côté de Kalisch est fermée, on ne laisse plus passer personne.

Un soulèvement a eu lieu hier soir près de Kalisch. Toute la garnison de cette ville a été appelée sous les armes, sur la nouvelle qu'une patrouille russe de 40 hommes était tombée au pouvoir des insurgés. Ceux-ci, au nombre de 5 000 sont concentrés près de Kalisch et on s'attend tous les jours à une attaque contre cette ville.

FRUITBETON.

COMMENT ON AIME.

(Suite et fin.)

VI.

Quelques années plus tard, un homme d'une trentaine d'années, triste et pâle, traversait lentement le defile de la cité Riverin.

Il jetait les yeux autour de lui avec une certaine curiosité expressive, et souriait mélancoliquement à la vue de quelques murs qui menaçaient toujours de s'écrouler, mais qui ne paraissaient cependant pas plus affaiblis que jadis.

— Ils resteront plus longtemps que moi, murmura-t-il en hochant la tête.

Arrivé plus avant dans la cité, en face de la rangée de maisons qui s'alignent modestement sur le flanc de quatre ou cinq beaux hôtels, il s'arrêta devant l'une d'elles, et la considéra pendant un instant avec un intérêt inexplicable ; puis il y entra sans s'être aperçu qu'il était suivi.

— Vous avez un logement à louer ? demanda-t-il au concierge d'un ton légèrement ému.

— Oui, monsieur, répondit distraitement un vieux bonhomme assis dans un confortable fauteuil en velours d'Utrecht ; mais il est trop tard pour le voir. Repassez demain.

— Où est situé ce logement ? demanda l'interlocuteur.

— Au quatrième, sur le devant ; trois petites pièces et une cuisine, meublées. On pourrait vous céder les meubles, si vous le desirez.

— Est-ce le logement de madame Delvecourt ? reprit l'interlocuteur avec un redoublement d'émotion.

Le vieux concierge, surpris de ce ton animé, leva son nez majestueusement orné de lunettes, et fixa un regard de diplomate sur le singulier personnage qui lui parlait.

Aussitôt sa physionomie exprima l'hésitation, le doute, et il s'écria :

— Mais n'est-ce pas à monsieur Théodule que j'ai l'honneur de parler ?

C'était Théodule, en effet.

Il arrivait de Londres, où, après quelques années d'un travail opiniâtre, seule distraction à de profonds ennuis, il avait amassé de modestes épargnes, avec lesquelles il comptait vivre désormais humblement et

tranquillement à Paris. Sa santé, ébranlée par les fatigues et le chagrin, lui en faisait un devoir.

— Oui, c'est moi, Théodule, dit-il. Vous me reconnaissez donc ?

— Hum ! hum ! répondit le concierge... un peu chance, un peu pâlî, un peu maigrî ! A çà près... Mais d'où diable arrivez-vous, reprit-il, qu'on vous a cherché partout sans vous trouver nulle part ? Ce bon monsieur Varnier a couru après vous pendant deux mois au moins.

— Le digne homme !

— Ma foi ! oui, un bien digne homme ! continua le concierge. Enfin, quand il a vu que vous ne revenez pas, il a épousé mademoiselle Suzanne, qui est maintenant une grande dame, et pas plus fière pour ça.

— Elle est heureuse, n'est-ce pas ?

— Je le crois bien ! elle a un superbe appartement au faubourg Saint-Germain, un magnifique équipage et les plus belles toilettes du monde. Comme ça lui va gentiment ! c'est un vrai bijou, quoi ! Je dois vous dire, du reste, qu'il y a plus d'un an que je ne l'ai vue, que je n'ai entendu parler d'elle. C'est qu'elle voyage beaucoup avec son mari et sa mère, cette chère petite madame Varnier.

« Madame Varnier ! » Théodule soupira malgré lui

en entendant prononcer ce nom. Il ne l'avait, lui, jamais appelée que Suzanne.

— Mais tout cela n'empêche pas, continua le concierge revenant sur le chapitre de la location, que je ne puisse vous louer votre ancien logement, si vous voulez. Il est à peu près dans le même état qu'autrefois.

— Avec les mêmes meubles ? fit Théodule étonné.

— Avec les mêmes, mon cher monsieur. En quittant la maison, madame Delvecourt et mademoiselle Suzanne les ont donnés à une pauvre famille qui voulait les leur acheter. Cette famille a trouvé à se bien caser en province, et je suis chargé de vendre ses meubles.

— Je les achète ! s'écria Théodule. Je les achète ! C'est à moi qu'ils doivent revenir ! C'est mon bien ! ce sont mes souvenirs ! c'est tout le bonheur de ma vie qu'ils représentent. Ah ! reprit-il avec une sorte d'exaltation, donnez-moi la clé de ce logement si sacré pour moi ! J'ai hâte de me retrouver au milieu de cet humble asile que j'ai tant aimé !

Le vieux concierge ne fit aucune difficulté de lui accorder ce qu'il demandait, et Théodule franchit en quelques secondes les quatre étages.

Ce fut avec un léger frémissement qu'il ouvrit la

La même feuille publie les nouvelles suivantes, en date de Vilna, 17 avril.

Il part tous les jours d'ici de nouveaux volontaires qui vont grossir les bandes des insurgés. Les arrestations et les perquisitions domiciliaires sont à l'ordre du jour. La citadelle est pleine de prisonniers politiques. Les conseils de guerre ont prononcé de nombreuses condamnations à mort, mais aucune n'a été exécutée. Le gouverneur militaire a été destitué. Un grand nombre de propriétaires polonais se réfugient à Vilna. — Havas.

La Chambre des députés de Turin a entendu de la bouche même des plus ardents partisans de l'unité italienne des aveux que nous ferons remarquer à nos lecteurs. Selon MM. Bixio, La Porta, etc., les populations des Deux Siciles se refusent absolument à ce qu'elles appellent la domination piémontaise, et il faut en finir avec « le système de sang » qu'on y a inauguré.

Ceci sera peut-être une leçon pour ces amis de toutes les utopies, pour ces démocrates qui s'exaltent si aisément chez eux, avec si peu d'efforts et de fatigues, et dont tout le concours consiste, d'un côté, à exciter de loin les malheureux qu'ils poussent à des luttes inégales, et de l'autre à encourager les soldats dans les plus sanglantes répressions! (La France.)

Les lettres de Rome du 18 disent que l'ambassadeur de France a présenté au gouvernement romain une Note de M. Drouyn de Lhuys relative aux réformes.

Des perquisitions ont été opérées chez plusieurs avocats à la suite de la soustraction de la plupart des pièces du procès Venanzi et de la fuite du gendre de Saint-Michel. L'avocat Manassei a été arrêté. Le procès Venanzi continue au moyen du résumé des pièces du dossier.

Les hussards français ont donné un carrousel qui a produit environ 20,000 francs pour les pauvres de Rome. Tous les princes romains et les diplomates y assistaient. — Havas.

On assure que le roi de Bavière vient de faire remettre aux puissances intéressées une protestation contre les événements qui se sont accomplis en Grèce.

Le roi de Bavière agit au nom de sa famille, dont il réserve expressément les droits. Ce document est daté, dit-on, de Munich, le 12 avril. (La France.)

On nous écrit de Londres le 20 avril, qu'on venait d'apprendre que le navire anglais *Peterhoff*, saisi par la division navale américaine aux ordres du commodore Wilkes, aurait été déclaré de bonne prise par la cour de New-York. (Idem.)

Les nouvelles de l'Inde, reçues par le *Masilila*, ont paru inquiétantes. Les renseignements que contiennent nos lettres particulières ne présentent cependant pas la situation sous un jour plus alarmant que par le passé. Le ferment de l'insurrection n'a jamais été complètement étouffé; les anciens chefs espèrent toujours soulever de nouveau les populations de quelques provinces. C'est ce qu'a démontré l'arrestation de deux émissaires de Nana-Sahib. Mais il importe de se souvenir que, même dans le cas d'une insurrection partielle, la puissance anglaise dans les Indes s'est appuyée, depuis quelques années, sur des bases solides. L'activité des anciens chefs indiens s'est tournée vers l'agriculture, et leurs intérêts deviennent chaque jour plus intimement solidaires de ceux du commerce britannique. Un soulèvement général, ou une invasion russe ou persane, pourrait seule menacer sérieusement la domination de la Grande-Bretagne. (La Nation.)

On lit dans la *Nation* :

L'insurrection qui a éclaté au Maroc, dans la province de Casablanca, a menacé de prendre des proportions alarmantes. La ville est cernée par les rebelles, et la population indigène paraît disposée à faire cause commune avec eux. Ils ont battu un corps d'impériaux envoyé pour les soumettre, et menacé de donner l'assaut à Casablanca. Comme on doit le penser, l'alarme était grande dans la colonie européenne; le corps consulaire a jugé la situation telle, qu'il a demandé au gouverneur marocain de traiter avec les rebelles; celui-ci s'y est refusé; le vice-consul anglais a expédié alors un courrier à l'ambassadeur pour le prier de demander la destitution de ce fonctionnaire.

Le cabinet de Madrid, bien que les mesures de sûreté ministérielle suffisent pour protéger les Européens, est alarmé de cette situation. Casablanca est l'un des ports dans lesquels le gouvernement espagnol perçoit les droits de douanes.

On mande de Constantinople, le 20 avril, que le vice-roi d'Egypte vient de faire de l'isthme de Suez une province à part ayant un gouverneur spécial. S. A. s'est entendue avec la Compagnie sur le versement de 55 millions de francs, représentant le solde des actions souscrites par le gouvernement égyptien. Celui-ci se charge aussi de l'achèvement du canal d'eau douce du Caire à l'Ouady Toumilat avant le mois de mars 1864.

Le sultan est arrivé hier à Smyrne.

Des nouvelles de Trébizonde, le 5 avril, portent que Hérat tient toujours mais la place commençait à manquer de vivres et la famine était à Cronida. — Havas.

On lit dans la *Nation*, à la date du 20 avril :

porte, et avec un battement de cœur précipité qu'il entra dans l'ancienne demeure de sa famille, comme s'il eût dû encore la retrouver en ces lieux.

Il passa rapidement de chambre en chambre : on eût dit qu'il voulait embrasser tout ce logement d'un seul coup d'œil, puis il recommença son investigation à pas lents, considérant avec une curiosité attentive et une vive émotion chaque pièce du mobilier, vaguement éclairé par les molles clartés du soir.

Tout était, en effet, dans le même ordre qu'autrefois.

— Oui, dit Théodule avec mélancolie, voilà bien le grand fauteuil où s'asseyait madame Delvecourt, chère malade qui sans doute a recouvré la santé sous l'influence de la richesse!...

Voici le vaste lit où reposaient Suzanne et sa mère, où je les ai vues dormant pendant que je m'arrachais d'auprès d'elle! Cruel effort!...

A cette table, la noble enfant brodait nuit et jour, et je passais à ses côtés les plus délicieux moments. Je l'aimais tant, hélas!

Je retrouvais encore à ces fenêtres les caïsses de fleurs que Suzanne cultivait elle-même. D'autres les ont cultivées depuis. Aussi de rares capucines s'en

échappent-elles comme à regret.

Il en cueillit quelques-unes, dont il respira le vague parfum. Puis, entrant dans une autre pièce :

— Salut, ô ma chambrette! reprit-il. Confidente discrète de mes premières espérances, de mon premier, de mon unique amour, salut! Maintes fois, pour l'embellir, Suzanne dégainait ses corbeilles! Aussi t'eussé-je préférée alors aux plus somptueuses demeures. Comme j'étais heureux!

Il croisa ses bras sur sa poitrine et continua de considérer d'un œil humide chaque détail de ce logis, dont la physionomie fidèle conservée réfléchissait mille souvenirs saisissants pour le cœur de Théodule.

Bientôt il alla s'asseoir à l'une des fenêtres qui s'ouvrent sur les beaux jardins d'alentour.

La nuit commençait à s'étendre; les lumières rouges de la cité s'éveillaient en même temps que les étoiles argentées du firmament. Le murmure des arbres faiblement agités troublait seul le silence.

Théodule s'accouda dans une attitude rêveuse, le visage penché, les yeux perdus dans l'espace étoilé. Il resta ainsi quelques minutes immobile, muet,

Le Corps législatif a encore devant lui une assez longue série de travaux à accomplir avant la fin de la session.

Demain, probablement, commencera la discussion sur les modifications à apporter au titre 6 du livre 1^{er} du Code de commerce.

Jedi, la discussion du budget, qui, dans les prévisions les moins larges, occupera bien huit ou dix séances.

Vendront ensuite les lois sur les chemins de fer et sur les sociétés à responsabilité limitée.

Il y a encore quelques autres projets moins importants à discuter. Il paraît donc impossible que les travaux de la Chambre puissent être terminés à la fin d'avril. Une nouvelle prorogation sera nécessaire.

— La discussion sur le budget commencera prochainement au Corps législatif.

On assure que l'opposition ne présentera aucun amendement. Cette circonstance abrégera la durée du débat. (La France.)

Nouvelles Diverses.

Sa Majesté l'Empereur passe aujourd'hui 21 avril, à trois heures, sur le terrain de Longchamp, une revue des troupes de la garde impériale en garnison à Paris et dans les environs.

Dès ce matin, les régiments de cavalerie et d'infanterie ont commencé à arriver en grande tenue, par les diverses portes de la capitale. Ils se sont dirigés immédiatement vers l'immense hippodrome, où chaque corps avait sa place assignée d'avance. A midi, le mouvement a commencé dans les casernes, et à deux heures, toutes les troupes se trouvaient massées en colonnes sur le champ de manœuvres.

L'Empereur, escorté d'un brillant état-major, s'est rendu à la revue, au milieu des témoignages éclatants des sympathies de la population groupée sur son passage.

Les grenadiers de la garde, les voltigeurs, les chasseurs à pied, les régiments des dragons de l'Impératrice, des guides, des cuirassiers, les batteries d'artillerie, groupés dans un panorama magnifique, sous un soleil resplendissant, présentaient un merveilleux coup d'œil.

Le défilé commence à l'heure où nous mettons sous presse. Une foule immense de curieux assiste à ce grand spectacle militaire. (La Nation.)

— M. Lambert, envoyé du roi de Madagascar, est en ce moment à Marseille. Il se dispose à retourner auprès de Radama II, pour lui porter les ratifications des traités conclus avec le gouvernement français. Il partira par le prochain paquebot pour aller prendre la voie de Suez.

— On lit dans le *Journal de Saint-Nazaire* :

Le navire *Jules Cézard*, arrivé de la Havane avec un chargement de sucres, a été mis en quarantaine en rade. Voici les faits qui ont donné lieu à cette mesure sanitaire. Pendant son séjour à la Havane, ce navire a eu plusieurs hommes de son équipage malades de la fièvre jaune; trois y ont succombé à l'hôpital. Au moment de son départ, le 14 mars, deux hommes convalescents se sont embarqués et ont succombé dès le 19 mars. Le *Jules Cézard* est arrivé le 14 avril à Saint-Nazaire. L'autorité sanitaire a dû prescrire la mise en quarantaine, et le débarquement s'opère sur des gabarres en rade avec les précautions usitées. Depuis son arrivée l'état sanitaire du bord n'a pas cessé d'être bon.

— Un abonné du *Journal du Loiret* prie cette feuille d'annoncer que l'ortie piquante est un remède souverain contre la maladie de la vigne. Voici la manière de s'en servir :

« On fait bouillir l'ortie, après l'avoir écrasée; on imprègne le pied de la vigne du jus obtenu par la décoction, et la maladie disparaît. » — Si les remèdes les plus simples sont les meilleurs, celui-ci doit être excellent.

M. MATHIEU DE LA DROME ET LE MARÉCHAL BUGEAUD.

Dans la dernière livraison de l'ancienne Revue hebdomadaire des sciences, *les Mondes*, de M. l'abbé Moigno, nous trouvons, à la suite d'une leçon assez vive administrée par le savant rédacteur à M. Mathieu de la Drôme, une remarque piquante que nous croyons utile de faire connaître; elle est de M. l'abbé André.

« La lune du équinoxe, dans laquelle nous sommes, peut donner, cette année, l'occasion de décider une question intéressante. D'un côté, cette lune réalise exceptionnellement les conditions exigées pour l'application de la règle célèbre du maréchal Bugeaud; de l'autre côté, M. Mathieu de la Drôme a prédit le temps de l'époque de cette lunaison. Qui aura raison, du maréchal Bugeaud ou de M. Mathieu de la Drôme? Les jours les plus décisifs, d'après le maréchal Bugeaud, le quatrième et le sixième, lequel s'achève, ou à peu près au moment où j'écris, ont été parfaitement identiques : temps admirable, température de printemps, nul souffle de vent, à peine assez pour constater la direction entre le nord et l'est, le ciel serein, pression barométrique élevée et à peu près constante, bien plus, le cinquième jour n'a pas, à proprement parler, différé du précédent et du suivant.

« La même direction du vent, élément que j'ai remarqué être essentiel dans la loi du maréchal Bugeaud; même pression barométrique, à peu près; seulement en plus, un léger brouillard sec dans la matinée, sans aucun nuage au ciel. Donc, d'après le maréchal Bugeaud, il y aurait au moins onze chances sur douze pour que la lune actuelle, qui accomplit son sixième jour (le sixième jour de la lune actuelle était le 23 mars), fut belle, c'est à dire fût, non pas sans pluie absolument, mais presque sans pluie. D'après M. Mathieu de la Drôme : « Vers les

ab-orbé dans un flux de songes tour à tour doux et amers.

— J'ai bien fait de les quitter, pensait-il parfois, puisque Suzanne et sa mère ont pu goûter le bonheur de l'opulence. Ensemble, nous n'eussions peut-être mené qu'une existence de privations et de tourments; combien j'eusse souffert, hélas! de les voir souffrir! Ah! cela vaat mieux ainsi!

Alors il voyait, comme un rêve consolateur, Suzanne et sa mère lui sourire et le remercier avec gratitude. Il se sentait récompensé.

Mais changeait bientôt la nature de ses impressions :

— Qui sait! se disait-il en hochant douloureusement la tête, elles m'ont peut-être oublié maintenant! ou si elles se souviennent de moi, c'est pour frémir à la pensée de l'humide vie à laquelle elles eussent été condamnées sans retour avec moi. L'opulence dessèche le cœur, dit-on, et fait qu'on redoute la pauvreté plus que tout au monde.

Et alors il voyait sa tante et sa belle cousine passer devant lui au milieu d'un cortège élégant, riches, fêtées, et l'accablant d'un salut dédaigneux. Il en éprouvait comme un délabrement de cœur.

— Ah! Suzanne! Suzanne! murmura-t-il avec

des larmes dans la voix; se peut-il donc que vous n'ayez plus pour Théodule que le dédain et l'oubli!

— Le dédain ou l'oubli pour vous! dit une voix pénétrante derrière lui. Cruel ami, comme vous méconnaissez Suzanne!

Théodule poussa un cri et retourna vivement la tête.

Une femme était là, debout, pâle, émue, dans la demi-obscurité de la chambre. Cette femme était vêtue de noir, et si élégante, et si belle qu'après l'avoir reconnue d'abord, Théodule douta que ce fût Suzanne.

— Ne me reconnaissez-vous pas? dit la même voix, qui fit tressaillir Théodule jusqu'au fond de l'âme.

— Suzanne! s'écria Théodule avec un fol accès de joie. Est-ce bien vous, Suzanne? Ne suis-je point le jouet d'un rêve, d'une hallucination? Mais non! je vous vois, je vous touche, je vous sens. Bonheur inespéré! comment se fait-il...?

— Je vous ai aperçu par hasard, je vous ai reconnu, je vous ai fait suivre, et, après avoir appris que vous étiez entre dans cette maison, je suis accourue aussitôt... J'arrive, ajouta-t-elle avec un peu d'amer-

derniers jours de mars ou les premiers jours d'avril, suivant les régions, il y aura des ouragans sur terre et sur mer, particulièrement vers le 30 ou le 31 mars. Phénomènes pluvieux se rapprochant de ceux qui arrivèrent vers le milieu de juin 1813, et nous fissent perdre la bataille de Waterloo. Le cas météorologique ne saurait être mieux posé.

Si les événements ne justifient pas les prédictions abouées de M. Mathieu de la Drône et qu'ils ne donnent pas non plus évidemment raison au maréchal Bugeaud, il restera du moins à celui-ci une chance où se réfugier, tandis que le premier verra immédiatement crouler sa théorie.

Chronique Locale.

M. le Comte de la Vergne a ouvert, mardi dernier à l'Hôtel de-Ville, les conférences annoncées depuis quelque temps déjà sur la maladie de la vigne. Cette réunion a présenté un caractère tout particulier; la nouvelle et vaste salle de la Mairie était insuffisante pour contenir la foule qui est accourue afin d'entendre ce viti-culteur émérite. Ce nombreux auditoire était composé de membres de toutes les classes de la société: propriétaires, vigneron, négociants, consommateurs, étaient réunis et ont écouté avec une religieuse attention les conseils que M. de la Vergne donnait avec une grâce admirable, un désintéressement bien rare à notre époque.

Pendant quatre heures, M. de la Vergne a tenu suspendu son auditoire. Pas le plus léger bruit n'a interrompu son récit. Nous n'entreprendrions point de suivre M. de la Vergne pas à pas dans toutes les questions qu'il a traitées, nous craignons de ne pas rendre fidèlement sa pensée; et cependant il s'est toujours exprimé avec une méthode parfaite, une lucidité, un attrait admirables. Il n'a point *bourré* son public de chimie, ainsi qu'on le lui a reproché peu heureusement dans une ville voisine; il a écarté minutieusement tous les termes techniques, toutes les terminaisons en *eux, ique, hydrique, etc.*, et a su se mettre à la portée de tout le monde.

Les deux séances de M. de la Vergne ont été intelligibles pour tous: pour le cultivateur comme pour celui qui a des notions de physique et de chimie. Rien n'a échappé à ce viti-culteur; il a initié son auditoire avec la même aisance aux réactions qui s'opèrent dans ses diverses opérations, et à tous les détails de la manipulation.

La foule s'est écoutée ravie de cet enseignement qui, nous l'espérons, ramènera l'abondance dans tous les celliers des régions vignobles.

Les journaux d'Angers nous apprennent que le succès de M. de la Vergne a été dans cette ville le même que chez nous, et qu'il a recueilli les sympathies de tous. M. Hanry, président du Comité de la Société industrielle

d'Angers, et M. Vicil Lamare, secrétaire, ont accompagné M. de la Vergne à Saumur. Ces Messieurs ont été reçus par Messieurs les membres du Comité agricole de notre arrondissement. La séance était présidée par M. du Bault, assisté de M. Courtiller.

Les excellentes et positives démonstrations de M. le comte de La Vergne sont venues corroborer les conseils donnés, cet hiver, par M. Cadeot, et ont dû convaincre le public de la nécessité de procéder, dès cette année, au soufrage des vignes.

Nous nous empressons de renouveler nos instances pour que tous les vigneron se munissent de la brochure de M. Cadeot, véritable manuel pratique dont nous devons toute notre reconnaissance à notre jeune viti-culteur.

M. Cadeot nous a autorisé à prévenir le public que, sur la demande qui lui en sera adressée par les différents maires, il se transportera dans quelques communes.

M. Cadeot, en temps opportun, opérera à Fontevault, à Partenay et au Jardin des Plantes à Saumur, d'après les demandes qui lui en ont déjà été adressées.

Il est du plus grand intérêt pour chaque commune de profiter des leçons publiques qui démontrent les procédés et entraînent la masse; le bien-être et les ressources en résulteront.

Lundi dernier un accident épouvantable a mis en émoi la ville de Montreuil-Bellay. Le sieur Paul Girandier, contre maître de maçonnerie, directeur des travaux de restauration du château de Montreuil, était monté sur un échafaudage; tout à coup cet échafaudage, mal établi et trop chargé, s'affaissa, et le sieur Girandier tomba d'une hauteur de 17 à 18 mètres. Par un hasard des plus heureux, les planches, les barres de fer, les matériaux qui les chargeaient tombèrent autour de lui sans l'atteindre. Girandier eut la force de se relever, mais bientôt il s'affaissa et ses camarades le portèrent à son domicile. M. Guillot, médecin à Montreuil, lui donna les soins que réclamait son état. Il avait la mâchoire fracturée, des contusions à la tête et plusieurs côtes brisées. Son état quoique fort grave laisse cependant quelque espoir de le conserver à la vie.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Cracovie, 21 avril. — Le corps de Lelewel a été entouré par les Russes le 16, sur les bords de la Narew, mais il a réussi, au moyen d'une manœuvre adroite et après un combat acharné, à percer les lignes de l'ennemi.

Berlin, 22 avril. — On mande de la frontière de Pologne que deux combats sanglants ont

eu lieu dimanche dans les forêts de Kampinos, à 6 lieues de Varsovie et de Pultusk. Cette dernière ville a été incendiée par les Russes.

Rome, 21 avril. — *L'Osservatore Romano* publie un communiqué déclarant que les pièces dérobées au dossier Venanzi n'enlèvent rien à l'intégrité des preuves; que l'enquête, au lieu d'arrêter le cours de la justice, a révélé des complots ourdis à Turin contre le gouvernement pontifical et a établi la culpabilité des accusés. Le communiqué ajoute que les pièces restées entre les mains du gouvernement sont parfaitement suffisantes pour le jugement des coupables.

Vienne, 22 avril. — Trébigne, 21. — Aujourd'hui, avant midi, une bande de 400 musulmans a détruit l'école grecque. On dit que quelques enfants ont été tués dans cette affaire. La milice s'arme pour protéger les Chrétiens. — Havas.

Variétés.

LES DENTS ARTIFICIELLES.

Le médecin se propose toujours de guérir les maladies et de prévenir les infirmités; mais lorsque, malgré ses soins, par suite des progrès de l'âge ou d'un accident, une infirmité se déclare, il doit y remédier.

De toutes les infirmités, la plus commune est la perte des dents; c'est aussi une des plus tristes. La prononciation est gênée, la mastication difficile, les traits sont altérés, le visage est déformé, ridé, grimaçant; le nez et le menton se rencontrent ridiculement; la salive ne peut plus être maintenue, etc., etc., sans compter les suppositions que font les personnes malignes sur les accidents qui vous ont fait perdre vos dents.

Si quelques dents seulement sont absentes, le trouble est moins considérable sans doute, mais la denture formant un tout, d'une harmonie parfaite, de graves inconvénients, des désordres regrettables se produisent également.

Il y a quelques années, on était obligé, pour remédier à cette infirmité, d'avoir recours aux rateliers en or, platine, argent, c'est-à-dire à toute une quincaillerie qui excoriat ou ulcérait les gencives, ou bien à l'hippopotame ou osanore, si rapidement jaunés et putréfiés.

Heureusement, en même temps qu'on répudiait le procédé barbare de l'extraction des dents, en même temps qu'on trouvait des moyens faciles et certains de guérison, on modifiait profondément l'art si compliqué, si délicat de poser les dents artificielles.

Ces dents qui restaient toujours pour la bouche un corps étranger et antipathique sont maintenant légères, douces aux gencives, inaltérables; elles s'identifient complètement avec la bouche, l'imitation de la nature est parfaite.

Il est donc possible de ne plus regretter des dents naturelles dont chacune en disparaissant a marqué une souffrance, et l'on peut dire avec mon ami le d^r B..., que poser ainsi les dents c'est les faire repousser.

Pourquoi tous les dentistes ne font-ils pas profiter le public des perfectionnements actuels? C'est que la plupart se tiennent à l'écart du progrès et demeurent étrangers aux recherches de la chimie et de la thérapeutique par indifférence, esprit de routine ou incapacité, et c'est ainsi que le public ne profite pas toujours des magnifiques découvertes de ces dernières années.

Mais tout en marchant dans la voie des améliorations, je me suis souvenu des préceptes d'Arago: « Dans toute industrie le progrès doit amener le bon marché. » J'ai donc apporté dans les prix une réduction notable, en garantissant néanmoins mon travail.

SICARD, chirurgien dentiste,
6, rue Royale, Tours.

Le 15 de chaque mois, hôtel Budan.

PRIME MAGNIFIQUE

OFFERTE

AUX Abonnés de la FRANCE

L'administration du journal la FRANCE vient de s'assurer le moyen de faire participer ses abonnés à la jouissance d'un de ces livres rares et précieux, que leur prix élevé fait généralement le privilège des riches bibliophiles. Ce livre est le

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Six volumes entièrement inédits, ornés de 1,500 admirables gravures.

2 vol. : LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. Jules JANIN. 500 gravures, 400 portraits et 100 tableaux.

1 vol. : LES REINES DU MONDE, par nos PREMIERS ÉCRIVAINS. 150 gravures, portraits, têtes de chapitre, fleurons.

2 vol. : LA RUSSIE HISTORIQUE, MONUMENTALE ET PICTORISQUE, par Pierre ARTAMOF. 450 gravures, types de tous les peuples de la Russie, vues, monuments, etc.

1 vol. : LES GALERIES PUBLIQUES DE L'EUROPE, ITALIE, par M. J.-G. ARMENGAUD. 430 gravures, chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Ces 6 volumes, chacun de 400 pages, format royal in-4°, se publient simultanément, en 100 livraisons, sous le titre général de

PARTHÉNON DE L'HISTOIRE

Il paraît 2 livraisons le 1^{er} de chaque mois, à partir du 1^{er} décembre 1862.

Dans le cas où le chiffre de 100 livraisons serait dépassé, les abonnés recevront gratis toutes les livraisons qui excéderaient ce nombre.

Le prix en librairie de chaque livraison du PARTHÉNON DE L'HISTOIRE est de 5 francs.

Par une faveur particulière, elles seront livrées aux abonnés de la FRANCE au prix de 2 fr. 25 c. à Paris, et 2 fr. 75 c. pour les abonnés des départements qui désireront les recevoir à domicile et franc de port.

La publication de cette œuvre capitale assure aux souscripteurs une bibliothèque de l'attrait le plus varié, d'un luxe sans précédent, et leur offre l'avantage de posséder, à l'aide d'un sacrifice insignifiant, six splendides volumes, dont la publication coûte aux Éditeurs plus d'un million cinq cent mille francs.

C'est une bonne fortune pour l'Administration du journal la FRANCE que d'avoir pu associer ses abonnés à une aussi avantageuse combinaison.

Les personnes qui désireront recevoir un prospectus détaillé et illustré n'ont qu'à en faire la demande au journal et elles le recevront franco par retour du courrier.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 18 avril.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondance du Mexique. — Causerie dramatique. — Banquet d'adieu offert à M. le comte de Bylandt, ministre des Pays-Bas, à Stockholm. — Bénédiction des navires partant pour la pêche à la morue, à Paimpol. — Chronique littéraire. — Chronique musicale. — Gazette du palais. — Henri Vieuxtemps. — Le bois durci. — Annuaire scientifique. — Revue financière.

Gravures: L'escadre de S. M. le sultan partant pour l'Égypte. — Événements du Mexique: les sept expulsés français; — la Seine, débarquant à Vera Cruz le bataillon égyptien de Soudan; — le général de Mirandol poursuivant la cavalerie d'Aureliano près de los Llanos. — Événements de Pologne: le général Bentkowski et son état-major; — le village de Mologoszcza après le passage des Russes; — convoi de Polonais conduits par les Autrichiens à Tarnow. — Bénédiction des navires partant pour la pêche à la morue, à Paimpol. — Banquet offert le 20 mars à M. le comte et à M^{me} la comtesse de Bylandt par le corps diplomatique, à Stockholm. — Revue trimestrielle, par Cham (24 gravures). — Henri Vieuxtemps. — Bois durci: médaillon d'Hora-ce Vernet. — Échecs. — Rébus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

tume, pour m'entendre accuser d'ingratitude!

Theodule se jeta aux pieds de Suzanne.

— Ah! pardon, pardon! s'écria-t-il d'un ton pénètre de repentir. Comment a-t-il pu douter de votre cœur? Insensé que j'étais!

Il pleurait. Suzanne se pencha vers lui avec tendresse.

— Calmez-vous, Théodule, je vous pardonne, dit-elle.

— Merci, chère Suzanne! merci! Je vous retrouve toujours bonne, toujours belle! Ah! il y a des moments d'allégresse qui valent toute une vie entière! et je mourrais à l'instant même, cousine, si l'on mourrait de joie!

— Plus que jamais il faut vivre, cousin! dit Suzanne en le relevant avec un charmant sourire. Tout l'exige: ma mère, qui sera si contente de vous revoir; moi, qui vous chéris toujours; votre dévouement, qui mérite récompense; et l'avenir, qui semble nous convier au bonheur.

— Qu'y voulez-vous dire? demanda-t-il avec étonnement.

— Je suis libre, répondit gravement Suzanne. Libre depuis un an. L'êtes-vous aussi, Theodule?

— Libre? Vous êtes libre? Est-ce possible?... Et

vous m'aimez encore!

— Si je vous aime! dit-elle avec une grâce adorable. Eh! qui donc aimerais-je, si je ne vous aimais pas?

— Ah! Suzanne! Suzanne! c'est de l'ivresse que j'éprouve! car, moi, je n'ai jamais aimé que vous, jamais!

— Eh bien! venez, dit-elle en l'entraînant; venez embrasser votre tante, ou plutôt votre mère, qui commençait à désespérer de jamais vous revoir!

Il y a que quelques mois à peine, Théodule et Suzanne ont été unis.

Le même jour, en compagnie de madame Delvecourt, ils ont fait un pèlerinage à la tombe de Varnier.

Varnier était mort d'une congestion cérébrale. Il avait institué Suzanne sa légataire universelle, et lui avait dit en mourant:

— Mon enfant, tâchez de retrouver Theodule, et, s'il se peut, n'ayez pas d'autre époux que lui.

ÉTIENNE ÉNAULT.

FIN.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir : Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE MORICHON.

Les créanciers de la faillite du sieur Louis Morichon, marchand de bois, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, sont invités à se présenter le jeudi 30 avril courant, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, Tu. Besson.

Etude de M. PATOUEILLE, notaire à Montreuil Bellay.

HOSPICE CIVIL DE MONTRÉUIL-BELLAY.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

Le mardi 12 mai 1865, à midi,

En l'une des salles de l'Hospice, par le ministère de M. PATOUEILLE, notaire,

LES CAVES

ET BIENS IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS.

Situés en la commune de Montreuil-Bellay, appartenant audit Hospice.

1er LOT.

Quatre caves se tenant, cour, chénevière, le tout situé à la Salle, d'une superficie de 22 ares, joignant au nord Mercier, au midi une ruelle, au levant le chemin de la prairie, au couchant la rue; sur la mise à prix de 600 »

2e LOT.

Seize ares de vigne, en Chalopin, ou Vigne Collet, joignant au midi M. Davy, au nord le chemin des Guyotteries; sur la mise à prix de 510 »

3e LOT.

Sept ares dix centiares, aux Coutreillers, joignant au nord Louis Resdivéau; sur la mise à prix de 40 »

4e LOT.

Un jardin, en Ardenne, contenant quatre ares soixante centiares, joignant au levant M. Hamelin, au midi Berthelot Chollet, au couchant Charles Gallais, au nord Dalifard; sur la mise à prix de 200 »

5e LOT.

Trois ares soixante-dix centiares de pré, au faubourg des Ponts, joignant au levant et au midi Breton-Raffichon, au couchant la route du Puy-Notre Dame, au nord Bourreau; sur la mise à prix de 150 »

6e LOT.

Un hectare trois ares à la Grande-Vigne, ou Chalopin, joignant au levant le 2e lot, au couchant Louis Beaud, au nord le chemin des Guyotteries, au midi divers; sur la mise à prix de 5277 »

7e LOT.

Soixante six ares de vigne, en Saint-Hilaire, joignant au levant Audineau, au midi M. Aubelle, au couchant demoiselle Tourette, au nord M. de Crozé; sur la mise à prix de 1500 »

8e LOT.

Quatorze ares de terre, au Closeau, joignant au levant Eguon Joubert, au midi et au nord Berthelot, au couchant le chemin de Lerna; sur la mise à prix de 582 »

A reporter. 6,639 »

Report. 6,639 »

9e LOT.

Neuf ares quarante centiares, au même canton, joignant au levant un sentier, au midi M. Neveu, au nord Planteligne; sur la mise à prix de 257 »

10e LOT.

Quinze ares, à la Fosse, joignant au levant Collet-Dalierit, au nord M. Rafou, au couchant M. Fortris; sur la mise à prix de 445 »

11e ET DERNIER LOT.

Quarante-cinq ares de vigne, à la Grande-Champagne, joignant au levant et au nord M. Charrier aîné, au midi Dalifard; sur la mise à prix de 1228 »

Réunion des mises à prix. 8567 »

L'entrée en jouissance commence ra après la récolte.

S'adresser, pour avoir des renseignements, à M. PATOUEILLE, notaire de l'Hospice, dépositaire du cahier des charges. (245)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

Le dimanche, 26 avril 1865, à midi, en la maison de feu M. Louis Doyalle, aux Ulmes, à la requête de M. Jules Doyalle, de Bourgneil, il sera procédé, par M. Le Blaye, notaire à Saumur, à la vente publique aux enchères, de 20 hectolitres de vin et divers objets mobiliers, dépendant de la succession bénéficiaire dudit M. Louis Doyalle. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE,

La ferme de la RICHARDIÈRE, au canton de Chaps, commune de Louigné, sur la limite de la commune des Rosiers, contenant 8 hectares 6 ares en terres labourables. S'adresser audit notaire. (247)

Etude de M. E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON dite

MAISON DE L'AUMONERIE,

Appartenant aux dames de Sainte-Anne de la Providence de Saumur, située place du Presbytère, n° 5, derrière l'église de Nautilly, composée de plusieurs corps de bâtiments, cour, jardin, terrasse et dépendances.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur. (248)

Etude de M. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une très-jolie Propriété, située à Chaintres, commune de Dampierre, appartenant à M. Perrineau, consistant en maison de maître, composée de rez-de-chaussée et deux étages, caves, servitudes, remises, écuries, hangar, jardin anglais et verger parfaitement affrui.

S'adresser à M. LEROUX, notaire à Saumur. (219)

MAGASIN DE SAPINS DU NORD POUR MENUISERIE ET CHARPENTE

Tenu par

BERSOULLÉ-VASLIN

Rue de Bordeaux, près le Pont-Fouchard.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (180)

UNE CALECHE

A un cheval, très-légère, presque neuve,

A VENDRE D'OCCASION.

S'adresser à M. LANCEMENT, carrossier. (255)

A CEDER

DE SUITE,

UN CAFÉ, situé à Saumur. S'adresser à M. PERCHER, en son cabinet d'affaires, rue du Marché-Noir, 21, à Saumur. (258)

A LOUER

APPARTEMENTS AU 1er ÉTAGE Maison Duvau-Girard fils, sur les Ponts, à Saumur. (182)

EAU CONSERVATRICE POUR LES VINS.

Cette eau a la propriété de rétablir les vins qui commencent à être piqués ou poussés, enlève le goût de fût et de moisi, dégraisse les vins blancs et les clarifie.

Dépôt chez COMON, rue Saint-Jean. (223)

ON DEMANDE pour une maison de commerce UN DOMESTIQUE pour entrer de suite ou à la Saint-Jean.

S'adresser au bureau du journal.

DÉPOT DE SOUFRE

Pour le soufrage des vignes, Chez M. PÉRALO,

A 50 fr. les 100 kilogrammes.

Le public est prévenu que pour toute la saison du soufrage, M. Péralo a centralisé chez M. Cadéot, propriétaire à Dampierre, son dépôt de soufre trituré et bluté, à raison de 50 fr. les 100 kil. au comptant. (144)

FABRIQUE

Cornets à aspersion,

Pour le soufrage de la vigne, Système CADEOT.

Maison Chouanière, ferblantier, rue Royale, 51. (241)

ON DEMANDE une DEMOISELLE et une APPRENTIE comme modistes.

S'adresser au bureau du journal.

SOUFFLETS

pour

LE SOUFRAGE DE LA VIGNE,

Système DE LA VERGNE.

CORNETS A ASPERSION

ET LUNETTES.

Chez M. GOUBY-DELATRE, ferblantier lampiste, rue de la Mairie, 8, à Saumur. (255)

MOYEN INFALLIBLE

POUR COMBATTRE

LA MALADIE DE LA VIGNE.

SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ,

Chez M. A. PIE fils, dr. guiste.

LE VERT DE LA PRAIRIE PONNEAU. Près et par la Gare des Marchandises du Chemin de fer de Saumur, SERA OUVERT LE 1er MAI 1865.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie, sont priées de s'adresser à M. Ch. MILSONNEAU, négociant, rue Royale, à Saumur, et, sur la prairie, au garde. Prix pour un mois : 25 francs, et 60 centimes pour le garde. On paiera en entrant. (249)

SAPINS DU NORD.

Ch. BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, 47,

Donne avis, qu'à partir de ce jour, il aura un magasin de BOIS DE SAPINS DU NORD, de toutes espèces et dimensions, pour charpente et menuiserie. (33)

Maison LETELLIER, à Rouen

CHOCOLATS DES PHARMACIENS

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EUROPE

Préparés sous la garantie d'une Commission de Surveillance

CHOCOLATS ALIMENTAIRES CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX au Maragnan, au Caraque, à la Vanille, en Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication. Les Chocolats Hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'EXTREMITÉ CENTRAL DE FRANCE.



Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'oreilles. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Indes, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint. Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

BOURSE DE PARIS.

Table with columns for RENTES ET ACTIONS au comptant, BOURSE DU 21 MARS, and BOURSE DU 22 AVRIL. It lists various financial instruments and their prices, including 3 pour cent 1862, Obligations du Trésor, Banque de France, etc.

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Table listing interest rates for various regions: Nord (313 75), Orléans (311 25), Paris-Lyon-Méditerranée (306 25), Ouest (298 75), Midi (302 50), Est (300).

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,